



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2011, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Monsieur Jacques Durand, président et maire de Saint-Jean-Baptiste
Madame Danielle Meunier, première vice-présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Yanik Maheu, deuxième vice-président et maire de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Lise Côté, conseillère de Sainte-Madeleine
Monsieur Bernard Gagnon, maire de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Jean-Luc Halde, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Jean-Yves Labadie, conseiller de Beloeil
Monsieur Richard Ruest, conseiller d'Otterburn Park

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.
Monsieur Claude Lebeuf, conseiller 2^e substitut de McMasterville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2011
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Transaction — Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et Simard-Beaudry inc. et John Meunier inc. et ITT Industrie Canada L.P. et Société ITT Canada et Dessau inc.
7. Rémunération des cadres pour l'an 2012
8. Assurances générales : renouvellement 2012
9. Consommation d'eau pour le mois de novembre 2011
10. Divers
11. Interventions de l'assistance
12. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 50 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

11-12-083

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point suivant :

10.1 Appui à la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu pour son projet de construction d'un centre multifonctionnel

ADOPTÉE

11-12-084

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2011

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Meunier
APPUYÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2011 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 11-059 07-11-11 Lettre de MONSIEUR GUY DUBÉ, conseiller en assurance et rentes collectives, CHAPDELAINÉ & ASSOCIÉS INC., nous transmettant les conditions de renouvellement de notre contrat d'assurance collective pour l'année 2012.
- 11-060 07-11-11 Lettre de MADAME CHANTAL BÉLANGER, technicienne en administration, COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, nous transmettant notre classification pour l'année 2012.
- 11-061 07-11-11 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière et directrice des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous demandant d'adopter par résolution un addenda à l'entente réseau d'aqueduc de la Pommeraie et de la Montagne Mont-Saint-Hilaire branchement futur conduites Saint-Jean-Baptiste afin de corriger une erreur de date.
- 11-062 07-11-11 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière et directrice des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous demandant d'adopter par résolution un addenda à l'entente intermunicipale réseau d'aqueduc Mont-Saint-Hilaire coûts d'exploitation afin de corriger une erreur de date.
- 11-063 09-11-11 Lettre de MADAME STÉPHANIE ROY, secrétaire, VILLAGE DE SAINTE-MADELEINE, nous transmettant la résolution nous transmettant la résolution numéro 2011-11/229 nommant madame Lise Côté à titre de représentante à la régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et monsieur Jacques Lavoie à titre de substitut.
- 11-064 15-11-11 Lettre de MONSIEUR ALEXANDRE GUAY, secrétaire-trésorier adjoint, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 11-10-24851 (9.2) approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2012.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

- 11-065 25-11-11 Lettre de MAÎTRE NICOLAS HÉON BOURGEOIS, avocat, BÉLANGER SAUVÉ S.E.N.C.R.L., nous informant d'une entente à l'amiable dans le dossier d'Optimum Société d'Assurance inc. et Centre Dentaire Bernier Legendre Gagnon Langlois et nous demandant de procéder à un paiement de 1 500 \$ en capital, intérêts et frais.
- 11-066 29-11-11 Lettre de MAÎTRE COLETTE ST-MARTIN, avocate et directrice en gestion de risque et conformité, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous transmettant le rapport de l'inspection thermographique de nos panneaux de distribution électrique.
- 11-067 01-12-11 Lettre de MONSIEUR CLAUDE MÉTIVIER, secrétaire et directeur général, COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL, nous avisant que le gouvernement du Québec a adopté, le 16 novembre 2011, le Décret n° 1158-2011. Des extraits pertinents du Décret nous concernant et qui touche le maintien des services essentiels en cas de grève, l'exercice du droit de grève et le lock-out ont été joints à la lettre. De plus, une note nous informe que depuis le 1^{er} octobre 2011, la mission, les pouvoirs et l'expertise du Conseil des services essentiels ont été confiés à la Commission des relations du travail.
- 11-068 07-12-11 Lettre de MAÎTRE NATHALIE DESCHESNES, avocate et greffière adjointe, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2011-11-460 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2012.
- 11-069 12-12-11 Lettre de MONSIEUR JEAN-MARIE BEAUPRÉ, greffier intérimaire, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte des procès-verbaux des séances tenues les 12 octobre et 8 novembre 2011 par la RIEVR.
- 11-070 12-12-11 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière et directrice des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2011-368 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2012.

11-12-085

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 11-12, du chèque numéro 15742 au chèque numéro 15801 et du bordereau numéro EDI519 au bordereau numéro EDI553, pour un montant total de 351 090,66 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

11-12-086

POINT 6. TRANSACTION – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU ET SIMARD-BEAUDRY INC. ET JOHN MEUNIER INC. ET ITT INDUSTRIES OF CANADA L.P. ET SOCIÉTÉ ITT CANADA ET DESSAU INC.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

APPUYÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

ET RÉSOLU QUE le conseil de la régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu approuve le projet de transaction entre la régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et Simard-Beaudry inc. et John Meunier inc. et ITT Industrie Canada L.P. et Société ITT Canada et Dessau inc. lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante en autant que le cinquième paragraphe soit amendé de manière telle que la Régie ne perdra pas ses droits de réclamer d'éventuels dommages futurs.

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer ladite transaction amendée.

ADOPTÉE



**Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau
de la Vallée du Richelieu**

No de résolution
ou annotation

11-12-087

POINT 7. RÉMUNÉRATION DES CADRES POUR L'AN 2012

ATTENDU QU'il y a lieu de fixer l'indexation des échelons salariaux des cadres pour l'année 2012 ainsi que la progression de chaque cadre dans lesdits échelons;

ATTENDU QUE les cadres bénéficient des mêmes avantages que les employés syndiqués;

ATTENDU QUE les employés syndiqués de la Régie n'ont pas d'indexation fixée pour 2012, car la convention se termine le 31 décembre 2011;

ATTENDU les échelons actuels des cadres comme suit :

- Directeur général : 6^e échelon,
- Directeur technique : 6^e échelon,
- Secrétaire administrative : 6^e échelon;

ATTENDU QUE la progression minimale est de 1 échelon par année;

ATTENDU L'excellent travail effectué par chaque cadre en 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

APPUYÉ PAR Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU

QUE les échelons des cadres pour l'année 2012 soient fixés comme suit :

- Directeur général : 7^e échelon,
- Directeur technique : 7^e échelon,
- Secrétaire administrative : 7^e échelon;

QUE les échelons salariaux du poste « secrétaire administrative » bénéficient d'un ajustement additionnel de 4 % pour mieux refléter les conditions du marché;

QUE les échelons salariaux des cadres soient indexés selon le même taux que les employés syndiqués pour l'année 2012, lorsque ce taux sera fixé, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2012.

ADOPTÉE

11-12-088

POINT 8. ASSURANCES GÉNÉRALES : RENOUVELLEMENT 2012

ATTENDU QUE la régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu est devenue membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de transiger ses affaires d'assurance;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2011 était de 65 635 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2012 a été établie à 66 972,00 \$, taxes incluses, donc une augmentation de 2 % soit 1 337 \$ par rapport à 2011;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE la régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu renouvelle ses assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec, pour l'année 2012, à un coût de 66 972 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

POINT 9. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2011

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité et des relevés de compteur pour le mois de novembre sont joints au présent point.

POINT 10. DIVERS

11-12-089

10.1 Appui à la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu pour son projet de construction d'un centre multifonctionnel

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu, membre de la régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, désire procéder à la construction d'un nouveau centre multifonctionnel à même les lieux actuels de la salle du conseil sur le chemin des épinettes;

ATTENDU QUE ce centre multifonctionnel sera muni d'une salle du conseil ainsi que de bureaux connexes;

ATTENDU QUE la Régie, par le biais d'une entente de service avec ladite municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu, est autorisée, lors de mesures d'urgence, à occuper les locaux de la municipalité, dont la salle du conseil sise, sur le chemin des Épinettes au lieu même des travaux projetés;

ATTENDU QUE ce centre multifonctionnel favorisera les activités à saveurs culturelles et la consolidation des activités sportives, lesquelles seront à caractère local et régional

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Meunier

APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Luc Halde

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de la Régie appuie la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu pour l'obtention d'une subvention pour son projet de construction d'un centre multifonctionnel dans la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu

QU'il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.

ADOPTÉE

POINT 11. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

11-12-090

POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

APPUYÉ PAR Madame Danielle Meunier

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 10 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Jacques Durand
président



**Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau
de la Vallée du Richelieu**

No de résolution
ou annotation

